Mairie d'Anvin

258 rue d’Hesdin 62134 ANVIN

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 09 DECEMBRE 2014**

Réunion du 09 décembre à 20 heures en suite des convocations en date du 03 décembre. Etaient présents tous les Conseillers Municipaux en exercice à l’exception de Philippe OBOEUF, absent excusé.

Mme DELALEAU Cathy est secrétaire de séance.

**INTERVENTION D’ENERTRAG** :

L’éolien à ANVIN : présentation des possibilités d’éoliennes à ANVIN. La société ENERTRAG fait part de ses activités en France et à l’étranger, explique les diverses autorisations requises et présente les possibilités d’implantations d’éoliennes à ANVIN. Il est rappelé que la compétence est intercommunale, mais si une commune dit non, le projet s’arrête.

Il est procédé à un vote non suivi de décision ; 10 membres du conseil municipal sont favorables, 4 ne se prononcent pas.

**DEPUIS LE DERNIER CONSEIL**:

-terrain rue d’Eps : un CU opérationnel a été envoyé le 24 novembre à la DDTM. Il faut maintenant attendre la décision.

-demande du club de tennis de table : une demande de subvention exceptionnelle a été faite mais rien n’est acté ce soir (pas assez de temps pour examiner).

-commission carte communale : les zones constructibles ont été déterminées.

-adhésion au service mutualisé intercommunal : il convient d’annuler la délibération du 30 octobre car la commune ne disposant pas de carte communale, elle ne peut pas adhérer à partir du 15 juillet 2015 sans savoir si la carte communale sera établie. Le conseil municipal en prend acte et décide de modifier la délibération.

**SITUATION DES PERSONNELS :**

-Mr le Maire a rencontré le personnel masculin, expliqué qu’il fallait faire plus avec moins, a rappelé l’interdiction de fumer dans les lieux publics y compris le local technique qui aurait par ailleurs besoin d’être rafraichi.

-le message a été le même pour le personnel féminin.

-les contrats d’avenir ont été reçus de manière individuelle avec la mission locale pour faire le point et envisager les formations possibles (Angélique : produits bio, BAFA ; Doris : bâtiments ; Julien : espaces verts, élagage, sécurité.)

La réception pour la remise des bons cadeaux aura lieu le 20 décembre.

**AVANCEES DU CHANTIER :**

-la chaufferie est installée cependant il n’y a toujours pas d’électricité suite à une erreur dans les calendriers. L’interlocuteur privilégié s’est déplacé en personne, les choses devraient bouger.

Il y a quelques soucis avec les menuiseries, il y a des finitions à refaire et un câble internet à remettre.

**ACTIONS ENVERS LES AINES** :

-colis 2014 : il n’y aura que des colis simples (90).

-pour 2015 : avait été évoqué un choix possible pour les ainés : à partir de 65 ans soit une animation dansante avec restauration, soit un colis, le tout autour d’une valeur d’environ 30€. Les élus sont favorables à cette proposition, cependant les accompagnants paieraient ainsi que les élus, la population non concernée et les personnes extérieures. Les invitations seront faites par les élus et le comité des fêtes.

**CALENDRIER :**

**PROCHAIN CONSEIL :**

**Mardi 20 janvier**

19 décembre : arbre de Noël

20 décembre : colis des ainés, réception personnels

11 janvier : vœux 2015

**QUESTIONS DIVERSES :**

-avancée des travaux salle des fêtes : en cours et en bonne voie.

-tracteurs : le nouveau fonctionne, l’ancien est chez Willemand, le devis pour le réparer est élevé.

-location salle des fêtes : quid des tarifs ? la commission se réunira prochainement.

-une rencontre a eu lieu avec les communes des alentours et leurs associations pour élaborer un calendrier commun.

-quand aura lieu la réunion avec les commerçants et artisans ? Elle est envisagée dans le courant du 1er trimestre 2015.

-rénovation des chemins pour les agriculteurs ?